

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

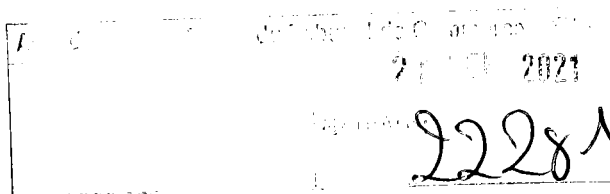
**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 02039 Numéro SIREN : 820 298 982 Nom ou dénomination : AABS TRANS SHUTTLE
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/09/2021 sous le numéro de dépôt 22281

SASU AABS TRANS SHUTTLE
2 RUE ROBERT SHUMAN
91300 MASSY



RAPPORT DE GESTION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 JUIN 2021

Madame, Monsieur les associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réuni en assemblée générale ordinaire annuelle, afin de vous rendre compte de notre gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels à cette date.

La présentation des comptes et leurs méthodes d'évaluation n'ont pas varié, par rapport à l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires s'élève à 38 106 contre 67 269 € en 2019.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 46 391 € contre 65 878 € en 2019.

L'effectif moyen du personnel est de 1 emploi à temps complet.

L'exercice 2020 se solde par une perte de 8 285 euros contre un bénéfice de 1 182 euros en 2019.

Nous espérons progresser en 2021.

Le Président

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SASU AABS TRANS SHUTTLE

L'an deux mille vingt et un, le 26 juin à 18 h l'associé unique de la SASU AABS TRANS SHUTTLE s'est réuni en Assemblée Générale au siège social – 2, Robert SHUMAN à MASSY 91300 ;

Etait présent :

M.DE SOUZA Basile Kodjo

M.DE SOUZA Basile Kodjo , président, présidait l'Assemblée Générale.

ORDRE DU JOUR

1. Examen et approbation des comptes de la société arrêtés au 31 décembre 2020.
2. Affectation du résultat.
3. Rapport de gestion

PREMIERE RESOLUTION

L'associé de la SASU AABS TRANS SHUTTLE après avoir examiné les comptes, approuve les comptes de l'exercice 2020 lesquels se soldent par une perte de 8 285 Euros.

Vote : Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé de la SASU AABS TRANS SHUTTLE décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice 2020 :

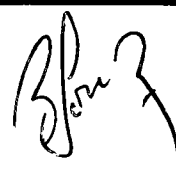
Perte 2020	8 285
Affectation en report à nouveau	8 285
Report à nouveau débiteur après affectation	3 262

Vote : Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé de la SASU AABS TRANS SHUTTLE, après avoir entendu le rapport de gestion, donne quitus au président de sa gestion.

Vote : Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2021

Désignation de l'entreprise <u>AABS TRANS SHUTTLE</u>										Néant ☐				
Adresse de l'entreprise <u>2 RUE ROBERT SHUMAN 91300 MASSY</u>														
SIREN <u>8 2 0 2 9 8 9 8 2</u>														
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>1 2</u> Durée de l'exercice précédent* <u>1 2</u>														
										Exercice N clos le <u>3 1 2 2 0 2 0</u>				
ACTIF										Brut 1				
										Amortissements-Provisions 2				
										Net 3				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010		012							
			Autres *		014		016							
	Immobilisations corporelles *				028	1 525	030	1 525						
	Immobilisations financières * (1)				040		042							
	Total I (5)				044	1 525	048	1 525						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052								
		Marchandises *		060		062								
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070								
		Autres* (3)		072	120	074			120					
	Valeurs mobilières de placement		080		082									
	Disponibilités		084	11 960	086			11 960						
	Charges constatées d'avance*		092		094									
Total II		096	12 080	098			12 080							
Total général (I + II)										110	13 605	112	1 525	12 080
PASSIF										Exercice N 1				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120				3 000					
	Écarts de réévaluation				124									
	Réserve légale				126			558						
	Réserves réglementées*				130									
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>131</u>)				132									
	Report à nouveau				134			5 023						
	Résultat de l'exercice				136			(8 285)						
	Provisions réglementées				140									
Total I				142			296							
Provisions pour risques et charges				Total II	154									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156			9 000						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164									
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166									
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : <u>169</u>)				172			2 784						
Produits constatés d'avance				174										
Total III				176			11 784							
Total général (I + II + III)										180			12 080	
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195							
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182							
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Certifié et conforme à l'original

B. J.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **AABS TRANS SHUTTLE**Néant ☐ ***A — RÉSULTAT COMPTABLE**Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 2 0

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	
	Production vendue	Biens	215		214	
		Services*	217		218	23 521
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)				222
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	14 585
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232 38 106
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stock (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242 30 643
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243 819	244	882
	Rémunérations du personnel*				250	9 237
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	5 121
	Dotations aux amortissements*				254	508
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)					264 46 391

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers (III)	280	Charges financières (V)	294
Produits exceptionnels (IV)			290
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347	300
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348	
Impôts sur les bénéfices* (VII)			306

2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)

B — RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2	312	314 8 285
----------------------------	--	-----	-----------

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318	
	Provisions non déductibles*	322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249 251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	997	
	Entreprises nouvelles (44. sexes)	986	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	
	ZRD (44. terdecies)	127	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	
	ZFANG (44. quaterdecies)	345	
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	
	Créanc report en arrière du déficit	346	
	Dont divers		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	350
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	
	Déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990	
	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	
	JEI (44. sexes A)	989	
	ZRR (44. quindécies)	138	
	Investissements outre-mer	344	
	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990	

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col.1 Déficit col.2	352	354 8 285
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356	
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :			360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col.1 Déficit col.2	370	372 8 285

Bm3

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS 2020
--

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020

1/ Présentation des comptes

Les états financiers comprennent :

- le bilan se totalisant à 12 080 €
- le compte de résultat dont les produits s'élèvent à 38 106 €
- et la présente annexe

Ces trois documents forment un tout indissociable.

2/ Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés du comité de la réglementation comptable (C.R.C.) et en particulier :

- Le règlement 99-03 définissant le plan comptable applicable et ses principes généraux : Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité, régularité, sincérité, prudence et Permanence des méthodes

4/ Informations relatives au bilan

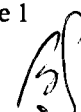
4.1. – ACTIF IMMOBILISE

4.1.1 Immobilisations incorporelles

4.1.1 Immobilisations corporelles

Ce poste est composé d'installations techniques, de matériel et outillage, et de mobilier.

La durée moyenne d'amortissements retenue, selon le mode linéaire est de 5 ans.



4.2 - ACTIF CIRCULANT

Les autres créances au 31/12/2019 s'élèvent à 120 €.

4.3. - PASSIF – CAPITAUX PROPRES

4.3.1- Capital

Le capital est représenté par 200 parts à 15,00 €, soit au total 3 000 euros.

4.3.2 – Résultat

Les comptes 2020 se soldent par une perte de 8 285 euros contre un bénéfice de 1 182 euros en 2019.

4.4 – PASSIF

4.5. – PASSIF – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Il y a un crédit de 9 000 € en 2020.

4.6. – PASSIF – AUTRES DETTES

Ce poste s'élève à 2 784 euros. Il est principalement constitué par le poste organismes sociaux et fiscaux.

5. - Informations relatives au compte de résultat

5.1. – PRODUITS DE L'EXERCICE

Les produits principaux de l'exercice s'élèvent à 38 106 euros.

5.2. – CHARGES DE L'EXERCICE

Les achats et autres charges externes (30 643 euros) et les frais de personnel qui s'élèvent à 14 358 euros charges sociales incluses correspondent aux principaux postes de charges

Le total des charges s'élèvent à 46 391 euros.